

Article paru le 17 mai 2019

Pensez à vous débarrasser de vos déchets chimiques

Méryl *SERTHELON*

Une collecte de déchets chimiques est organisée une fois par an sur le parking de Leroy Merlin à Blois. Elle aura lieu le samedi 25 mai de 10h à 17h.

Un opérateur de déchets vous attend sur place.

EcoDDS est une société à but non lucratif dont la mission principale est la collecte et le traitement des déchets chimiques des particuliers. C'est dans ce cadre qu'elle organise chaque année une collecte des déchets chimiques des particuliers en France. « Ces opérations ont lieu depuis 2014-2015 », précise Mélanie Letin, directrice de la communication. Commencées avec quelques enseignes de bricolages partenaires, les collectes concerneront 150 magasins en France en 2019 : « La plupart des magasins Leroy Merlin et Castorama ainsi que quelques Weldom. Brico Dépôt a participé en 2018 mais pas cette année. »

Revalorisation énergétique

L'objectif est aussi de sensibiliser le grand public. « Le point de collecte est un complément de la déchetterie. C'est un service gratuit et de proximité pour les bricoleurs amateurs. »

Lors de ces opérations, près d'une tonne de déchets chimiques sont collectés, « c'est l'équivalent d'un mois de collecte dans une

déchetterie moyenne ».

Un magasin en Loir-et-Cher est partenaire de l'opération. Il s'agit du Leroy Merlin de Blois (Zac du bout des Hayes, rue de Villebreme) où un opérateur de déchets chimiques vous accueillera de 10h à 17h le samedi 25 mai.

Vous pourrez lui laisser vos produits de bricolage (pots de peinture, de colle, de vernis et mastics), de jardinage (sacs d'engrais, désherbants et insecticides) et les produits d'entretien de la maison (acides, white spirit, déboucheurs de canalisation). En revanche, l'eau de javel ou le lave-glace n'en font pas partie.

« Pour aider les usagers à s'y retrouver, on a tendance à dire que ce sont les produits qu'on utilise ponctuellement, seulement une à deux fois par an. Ce ne sont pas des produits du quotidien. Au contraire, ils ont été oubliés dans le garage, l'abri de jardin ou sous l'évier de la cuisine », assure Mélanie Letin. Si ces produits ne sont pas forcément toxiques, ils restent des produits chimiques qui peuvent avoir une réaction s'ils sont entreposés à côté d'un autre, polluer le sol en cas de fuite ou encore être dangereux pour des enfants.

« Cela ne sert à rien de les conserver trop longtemps. On sait qu'au bout de trois ans par exemple, la peinture ne se garde pas. Il faut donc faire

attention à la quantité au moment de l'achat et aller dans un point de collecte ou à la déchetterie quand on n'en a plus besoin. »

Après la collecte, les déchets seront revalorisés selon trois volets : 80 % bénéficieront d'une revalorisation énergétique. « Ils seront chauffés à haute température dans un four qui permettra de produire du chauffage ou de l'électricité. C'est la meilleure solution à l'heure actuelle. »

D'autres seront éliminés dans des conditions respectueuses de l'environnement. « Cela concerne les produits liquides comme les bases et les acides. On va les neutraliser - comprendre rendre le pH égal à 0. Ils seront alors non nocifs et rejetés dans les eaux usées. » Enfin, très peu d'entre eux (moins de 3 %) pourront être recyclés.

Pour retrouver la liste exhaustive des produits à rapporter : www.ecodds.com. ■